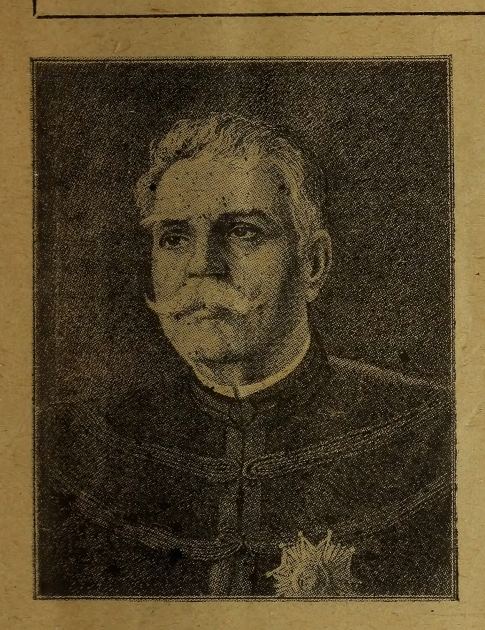
Toute la France debout, pour la Victoire du Droit



Le Maréchal Joffre

Petit Catéchisme du Français sur la Guerre

par

Pierre Courbet

D. — *Qu'est-ce que la guerre?*

R. — La guerre est un état de violence par lequel une nation cherche à imposer sa volonté à une autre, à s'agrandir de tout ou partie de son territoire, à s'enrichir de ses dépouilles, à l'assujettir à sa politique, et emploie la force des armes pour arriver à ces fins.

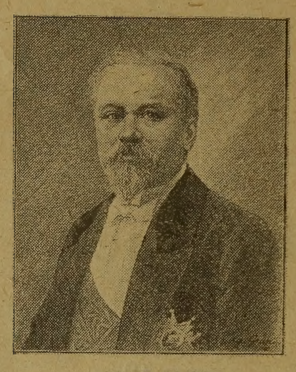
D. — *La guerre est-elle une chose condamnable?*

R. — Oui, la guerre ainsi faite est une chose condamnable; la nation qui en est responsable est coupable comme l'est un homme qui se jette sur son frère pour le dépouiller ou pour le tuer.

Mais la nation attaquée a non seulement le droit mais le devoir de se défendre, et **pour elle la guerre est une chose légitime et sainte.**

D. — *Pourquoi dites-vous qu'une nation a le devoir de se défendre? Une nation n'a-t-elle pas le droit de renoncer à se défendre si elle y voit plus d'avantages que d'inconvénients?*

R. — Non, une nation n'a pas le droit de renoncer à se défendre contre une injuste agression, même s'il doit en résulter pour elle de lourds sacrifices, pas plus qu'un homme n'a le droit de se laisser dépouiller de ses biens. Ces biens ne sont pas seulement à lui mais à ses enfants à qui il doit les transmettre.


M. Raymond Poincaré
Président de la République

De même, une nation est comptable envers la postérité du patrimoine d'honneur et de richesses qu'elle a reçu des ancêtres et elle doit transmettre ce patrimoine intact aux générations à venir, comme elle doit leur transmettre également l'indépendance dont elle jouit.

D. — *Pouvez-vous citer un exemple d'une nation résistant ainsi à une injuste agression et consentant à tout perdre pour sauver son honneur?*

R. — Sans remonter aux temps passés, **nous avons sous nos yeux la Belgique,** qui, plutôt que de consentir à un acte inique, s'est laissé envahir, torturer, martyriser, a perdu presque tout son territoire, a subi les pires violences, mais a montré à tous les peuples, par un exemple immortel, quel est leur devoir en face d'une injuste agression.

De l'origine et de la responsabilité de la guerre actuelle

D. — *Quelle est, dans la guerre actuelle, la nation qui a cherché à imposer sa volonté par la force des armes?*

R. — C'est l'Allemagne.

D. — *Alors c'est l'Allemagne qui est responsable de la guerre actuelle?*

R. — Oui, c'est l'Allemagne qui est responsable de la guerre actuelle qu'elle a longuement préparée et qu'elle a déclenchée en déclarant la guerre, à la Russie d'abord, le 1er août 1914, et à la France ensuite le 3 août 1914. **Ce sont là des faits et des dates contre lesquels aucune discussion n'est possible.**

D. — *Comment donc alors l'Allemagne et ses chefs politiques prétendent-ils sans cesse qu'ils font une guerre défensive?*

R. — Parce que **l'Allemagne ment,** parce que ses chefs politiques mentent pour soutenir le moral de leurs peuples et les amener à consentir aux sacrifices qu'impose à toute nation une guerre défensive



Le général Pétain
Général en chef des armées françaises

D. — *Y a-t-il une preuve de ces mensonges?*

R. — Oui, il y a une preuve de ces mensonges. Il y en a même plusieurs. Nous n'en citerons qu'une seule.

L'ambassadeur d'Allemagne à Paris n'a pas craint, pour justifier la déclaration de guerre dont il était porteur, d'affirmer officiellement que nos aviateurs venaient de jeter des bombes sur une ville allemande, Nuremberg. **Or, en 1916, le maire de Nuremberg, en réponse à une question qui lui avait été posée à ce sujet, a déclaré qu'il n'avait jamais eu connaissance d'un fait de ce genre.**

D. — *L'Allemagne n'a-t-elle pas commencé les hostilités avant toute déclaration de guerre?*

R. — Oui, l'Allemagne a commencé les hostilités avant toute déclaration de guerre. Le gouvernement français ayant donné l'ordre à nos troupes de se retirer à 10 kilomètres en arrière de la frontière, de manière à éviter tout inci-

dent fâcheux, les Allemands en ont profité pour prendre possession de certains points importants de notre territoire, en particulier de Briey qu'ils ont occupé dès le 2 août de manière à s'assurer la possession des mines de fer qui devaient les aider à prolonger la guerre comme ils l'ont fait.

De même un parti de cavalerie allemande venant de Mulhouse a passé notre frontière dès le 2 août et a assassiné quelques douaniers et soldats français avant toute déclaration de guerre.



Le général Foch
Généralissime des Armées alliées.

D. — *N'y a-t-il pas d'autres preuves que c'est l'Allemagne qui a voulu et déclenché la guerre actuelle?*

R. — Il y a une preuve décisive que c'est bien l'Allemagne qui a voulu et déclenché la guerre actuelle.

L'Italie était liée depuis longtemps à l'Allemagne par un traité d'alliance par lequel elle s'était engagée à lui prêter le concours de ses armes au cas où l'Allemagne serait attaquée. Or, dès le début de la crise, l'Italie, alliée de l'Allemagne, a déclaré qu'elle n'était pas tenue de lui prêter son concours et qu'elle resterait neutre. **C'est donc que l'Italie, toujours très informée des dessous politiques, savait que l'Allemagne avait voulu la guerre,** que ce n'était pas elle qui était attaquée mais que c'était elle qui attaquait.

D. — *La France avait-elle intérêt à faire la guerre à l'Allemagne?*

R. — Non, la France n'avait aucun intérêt à vouloir la guerre en ce moment. Comment aurait-elle pu songer à une guerre offensive? Elle n'était même pas prête à résister à l'agression dont elle a été victime! Le service militaire de trois ans, nécessaire pour répondre à l'augmentation de l'armée allemande, venait à peine d'être voté et n'avait pas eu le temps de produire tous ses effets. Notre artillerie lourde n'existait pour ainsi dire pas, alors que

l'armée allemande était en possession d'un matériel d'artillerie formidable destiné à faire réussir une attaque brusquée comme celle que l'on projetait.

D. — *La France n'aurait-elle pas eu de meilleures occasions de faire la guerre à l'Allemagne, si elle l'avait voulu?*

R. — Oui, la France a laissé volontairement passer au moins une occasion unique où elle aurait pu faire la guerre avec la quasi-certitude de la victoire.



Le colonel Deport
Inventeur du "75"

C'était au moment où notre armée venait d'être dotée du canon de 75, arme alors incomparable dont les Allemands ne possédaient pas l'équivalent. Eux-mêmes n'avaient pas encore d'artillerie lourde. L'alliance avec la Russie venait d'être conclue et soulevait l'enthousiasme de nos deux nations. Une guerre, déclenchée dans ces circonstances, nous aurait certainement valu une victoire prompte et décisive qui eût annulé pour longtemps la puissance allemande.

Dans son amour pour la paix, la France ne l'a pas voulu.

D. — *Comment l'Allemagne a-t-elle répondu à cette attitude pacifique de la France?*

R. — En multipliant les conflits avec nous chaque fois que l'Allemagne en a trouvé l'occasion ou a vu une chance pour elle de nous faire la guerre avec avantage.

Elle avait commencé dès 1875. L'intervention diplomatique de la Russie et de l'Angleterre nous a seule sauvés à ce moment d'un effroyable désastre.

Il serait trop long de passer en revue tous les conflits qui ont suivi.

Rappelons seulement qu'en 1911 l'attitude agressive de l'Allemagne dans les affaires du Maroc a failli déclencher la guerre à laquelle nous n'avons alors échappé que par des concessions humiliantes, l'abandon en pleine paix d'une partie de notre territoire colonial.

D. — *Si la France n'a pas la responsabilité de la guerre actuelle, ne serait-ce pas la Russie? N'est-ce pas elle qui a mobilisé la première?*

R. — D'abord la mobilisation n'est pas la guerre.

Ensuite **la Russie n'a mobilisé qu'après l'Autriche,** alliée de l'Allemagne, et elle ne pouvait pas ne pas mobiliser après l'abominable agression dont l'Autriche s'était rendue coupable envers la Serbie.

D. — *En quoi a consisté cette agression?*

R. — L'Autriche ayant rendu le gouvernement serbe responsable de la mort de l'archiduc héritier à Seravejo lui adressa un ultimatum des plus humiliant. La Serbie ayant, contre son attente, accepté cet ultimatum, l'Autriche, par une dérogation inouïe au droit des gens, n'hésita pas à déclarer quand même la guerre à la Serbie et se jeta sur ce petit peuple pour l'exterminer.

La Russie, protectrice reconnue des peuples balkaniques, **ne pouvait faire autrement que de prendre en mains la cause de la Serbie** et, pendant que les Autrichiens bombardaient Belgrade, elle a mobilisé une partie de son armée, tout en entamant des négociations diplomatiques avec la cour de Vienne.

Toutes les grandes puissances européennes, l'Angleterre en tête, sont intervenues en même temps pour tâcher d'arrêter le conflit. **Seule l'Allemagne a refusé de se prêter à ces négociations.** Tous les livres blanc, jaune, etc... publiés par les gouvernements en font foi.

C'est donc l'Autriche qui, à l'instigation de l'Allemagne, a tiré le premier coup de canon de la guerre mondiale. Et c'est l'Allemagne qui, au moment où l'Autriche effrayée de sa responsabilité acceptait de soumettre le conflit au congrès de La Haye, a brusqué les choses en déclarant la guerre à la Russie dont elle avait du reste envahi le territoire, comme elle devait envahir le nôtre, avant toute déclaration de guerre.

D. — *L'odieuse agression dont l'Autriche s'est rendue coupable envers la Serbie est-elle le seul crime de ce genre qu'on puisse reprocher aux Empires centraux?*

R. — Certes l'Autriche a été bien coupable. Maintenant, mourant

de faim et complètement ruinée, elle multiplie ses invites à la paix et ses prières au Tout-Puissant pour qu'il mette fin au fléau de la guerre, comme si ce n'était pas elle qui l'avait déchaînée sur l'humanité !

Mais l'Allemagne est encore plus coupable ; car **c'est elle qui a poussé l'Autriche, laquelle n'aurait jamais pris une initiative pareille sans son consentement.** C'est donc surtout l'Allemagne qui est responsable de l'agression contre la Serbie. Mais elle a commis un crime encore plus abominable en envahissant et en martyrisant la Belgique qui n'était pour rien dans le conflit.

D. — *Si la Belgique n'était pour rien dans le conflit, pourquoi donc l'Allemagne l'a-t-elle envahie?*

R. — Pour écraser plus vite et plus facilement la France.

Notre frontière de l'Est, admirablement fortifiée par ce grand soldat et ce grand patriote que fut le général Séré de Rivière, était pour ainsi dire inviolable. Et de fait toutes les attaques allemandes s'y sont brisées, comme on l'a vu pour le fort de Troyon et pour Verdun.

Malheureusement (pour des raisons que nous n'avons pas à développer ici) notre frontière du Nord n'avait pas été mise sur le même pied de défense. Confiants dans la neutralité de la Belgique, neutralité garantie par toutes les grandes puissances, en particulier par le roi de Prusse, nous n'avions pas fermé avec assez de soin cette trouée de l'Oise qui est la grande porte ouverte depuis des siècles aux invasions dirigées sur Paris.



Le général Pau
Ancien commandant du 20e Corps

Les Allemands n'hésitèrent pas à en profiter.

Ils déclarèrent cyniquement que le traité au bas duquel ils avaient mis leur signature n'était qu'un *chiffon de papier,* et ils sommèrent les Belges de leur livrer passage.

Ce sera l'éternel honneur du roi Albert, unanimement soutenu par le gouvernement et l'opinion belges, d'avoir refusé de se faire le complice d'une véritable trahison.

Et bravement, malgré la faiblesse numérique de son armée qu'il savait impuissante à résister aux innombrables hordes germaniques, il se mit en travers de leur route. Comme Léonidas aux Thermopyles, il succomba ; mais sa résistance héroïque nous permit de préparer notre défense et contribua par là à notre glorieuse victoire de la Marne.

Furieux de cette résistance sur laquelle ils ne comptaient pas, **les Allemands infligèrent aux Belges les traitements les plus abominables,** brûlant des villes comme Louvain, massacrant les populations comme à Dinant, tuant, pillant, violant, commettant en beaucoup d'endroits les pires excès, excès dénoncés et flétris par cet héroïque patriote et ce grand chrétien qu'est le cardinal Mercier, archevêque de Malines.

D. — *Quelles sont les conséquences qui ont découlé de la violation de la neutralité belge par l'Allemagne?*

R. — Cette violation a d'abord soulevé l'indignation de tout ce qu'il y a d'honnête dans le monde civilisé.

Mais c'est là une considération dont les Allemands, infatués de leur puissance militaire et se croyant sûrs du succès final, ne se souciaient guère.

Au point de vue militaire, l'invasion de la Belgique a certainement permis aux Allemands d'envahir plus facilement les départements du Nord-Est de la France qu'ils tiennent encore sous leur domination.



Le général Maunoury
L'un des vainqueurs de la Marne

Mais **elle a déterminé l'entrée en lice de l'Angleterre.** Ce grand pays loyal et correct entre tous, n'a pu admettre qu'un traité qui portait sa signature fût traité comme un vulgaire *chiffon de papier*. Sur le refus de l'Allemagne de respecter la neutralité belge, l'Angleterre s'est donc jetée corps et âme dans cette lutte où elle a apporté à notre pays, d'abord par sa marine, puis par son industrie et enfin par son armée, le concours le plus précieux.

D. — *Est-il vrai que le blocus organisé par l'Angleterre est une arme illégitime et condamnable parce qu'elle frappe la population civile, les femmes et les enfants, autant que les combattants?*

R. — De tout temps le blocus des côtes ennemies — comme celui des places fortes — a été considéré comme une arme légitime et une des plus efficaces qui puissent briser la résistance adverse.

Nous en avons souffert pendant les guerres de la Révolution et de l'Empire sans que personne eût songé alors à en contester la légitimité. C'est par le blocus et par la famine imposée à une population d'un million d'âmes comprenant des femmes, des enfants, des vieillards, que les Allemands sont venus à bout de la résistance de Paris en 1870.

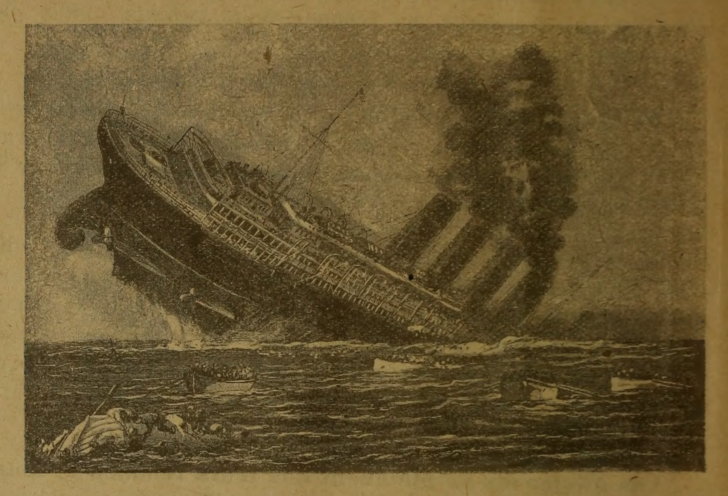
Les Allemands se plaignent que leurs femmes et leurs enfants souffrent de la faim! Ils n'avaient d'abord qu'à ne pas déclarer la guerre. Ils n'ont maintenant qu'à demander la paix.

Mais comment les Allemands peuvent-ils reprocher à leurs ennemis de s'en prendre aux populations civiles, eux qui, partout où ils ont passé, ont fait subir à ces populations les traitements les plus odieux, eux qui ont déporté des jeunes filles pour les obliger à travailler comme des esclaves, eux qui ont mis des femmes en avant de leurs troupes pour protéger celles-ci contre notre tir!

D. — *Si le blocus est une chose légitime, ne peut-on en dire autant de la guerre sous-marine telle que la mène l'Allemagne?*

R. — Cette guerre est une abomination. **Elle est contraire à toutes les règles admises jusqu'ici pour la guerre sur mer.** Jamais on n'avait imaginé qu'une puissance civilisée en viendrait à couler froidement, sans avis préalable, des paquebots comme la *Lusitania, l'Ancona* et tant d'autres, avec les centaines de femmes et d'enfants se trouvant à leur bord. Jamais on n'avait vu des marins tirer

sur des embarcations remplies de naufragés, comme les Allemands l'ont fait si souvent.



La "Lusitania" torpillée par les Allemands

Ce sont ces excès monstrueux qui ont déterminé l'illustre président des États-Unis, M. Wilson, à intervenir dans la lutte et à nous apporter le concours de la grande nation américaine si éprise de droit et de liberté.

De l'Alsace-Lorraine

D. — *Qu'est-ce que l'Alsace-Lorraine?*

R. — L'Alsace-Lorraine est **une partie de la terre de France** qui nous a été arrachée par l'Allemagne à la suite de la guerre de 1870.

D. — *L'Alsace-Lorraine n'est donc pas allemande?*

R. — Non, **les territoires qui constituent l'Alsace-Lorraine faisaient partie intégrante de la France depuis plusieurs siècles,** l'Alsace depuis deux cents ans, la ville et la région de Metz depuis plus de trois cents ans; et elles n'avaient jamais protesté contre leur incorporation à la France à laquelle elles étaient profondément attachées.

D. — *Quelles sont les preuves que l'Alsace et la Lorraine étaient profondément attachées à la France?*

R. — Toute l'histoire moderne montre que ces provinces étaient parmi les plus patriotes et les plus **françaises** de la France à laquelle elles ont donné un grand nombre d'hommes illustres.

Qu'il nous suffise de citer, rien que pour l'armée, le général Kléber dont la statue orne une des places de Strasbourg, le glorieux maréchal Ney, dit « le brave des braves », les maréchaux Kellermann, Lefebvre, Molitor, le général Rapp, les amiraux Bruat, Dupetit-Thouars, sans compter un nombre considérable d'autres supérieurs qui se sont distingués sur tous les champs de bataille, en Europe comme dans nos guerres coloniales.

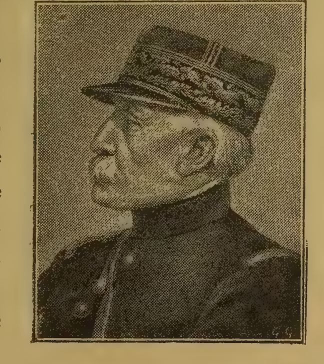
Il est impossible de donner une preuve d'attachement plus grande à un pays que de verser son sang pour lui.

D. — *Y a-t-il d'autres preuves de l'attachement de l'Alsace-Lorraine à la France?*

R. — Il y a d'abord la résistance acharnée que ces provinces ont de tout temps opposée aux invasions venues de l'Allemagne.

Il y a la douleur qu'elles ont manifestée au moment où le traité de Francfort les a détachées de la mère-patrie en 1871.

Il y a **l'immortelle protestation par laquelle tous les élus de l'Alsace-Lorraine, à l'Assemblée nationale, ont déclaré à l'unanimité qu'ils regardaient comme nulle et non avenue la cession de leur pays à l'Allemagne,** cession opérée par la force et contre le gré des populations.



Le Général de Castelnau
Défenseur du grand Couronné de Nancy

Il y a enfin l'opposition irréduc-

tible que ces populations, dans leur ensemble, n'ont cessé de manifester contre leur incorporation à l'empire allemand. Cette incorporation n'a jamais été consacrée par un vote approbatif de nos anciennes provinces.

D. — *Mais puisque la France avait consenti cette cession, peut-elle maintenant revenir sur ce consentement?*

R. — Il est un principe de droit universellement admis, c'est **qu'une signature arrachée par la violence n'a aucune valeur légale.** La France en 1870 a été victime d'un odieux guet-apens et n'a déclaré la guerre à l'Allemagne qu'à la suite de machinations habilement préparées dont l'histoire est maintenant parfaitement connue. Le traité qui a mis fin à cette guerre est donc vicié dans ses origines.

Malgré tout, dans son amour pour la paix, la France n'a jamais voulu reviser sa signature ni essayer de reprendre par la force ce que la force lui avait enlevé. C'est l'Alle-



magne elle-même qui, par la déclaration de guerre du 3 août 1914, a déchiré le traité qu'elle nous avait imposé. Du fait de cette déclaration de guerre, la situation est redevenue ce qu'elle était à la veille du traité de Francfort; et nos provinces d'Alsace-Lorraine sont redevenues françaises de *droit*, comme sont français de *droit* les départements envahis encore détenus par nos ennemis.

D. — *Est-il vrai que les Alsaciens parlant allemand et appartenant à la race allemande n'ont pas le droit de revendiquer la nationalité française?*

R. — Il est vrai que le peuple alsacien parle, non l'allemand proprement dit, mais un dialecte germanique. Mais les Belges aussi parlent, en grande partie, une langue d'origine germanique. Sont-ils Allemands pour cela? Les Danois du Slesvig-Holstein, incorporés de force en 1864 à la Prusse sont-ils Allemands parce que leur langue est dérivée de l'allemand? En France même, n'avons-nous pas des populations parlant des dialectes spéciaux et qui n'en sont pas moins foncièrement françaises? Plus d'un million d'habitants de nos provinces de l'Ouest parlent le breton. Les Bretons ne comptent-ils pas parmi les plus Français des Français? Les Basques parlent la langue euskarienne, les Provençaux la langue provençale, les Corses un dialecte italien. Tous ces gens ne sont-ils pas cependant d'excellents Français? De même, les Alsaciens peuvent parler un dialecte allemand, mais, **comme disait Napoléon, ils se battent en Français.** Même depuis que leur pays a cessé d'être officiellement français, **des milliers d'Alsaciens n'ont cessé, au risque des peines les plus sévères pour eux ou leurs familles, de venir s'engager dans notre légion étrangère pour combattre et mourir sous le drapeau français.**

D. — *Un plébiscite serait-il nécessaire pour justifier ou légitimer le retour de l'Alsace-Lorraine à la France?*

R. — Non, car si certains crimes peuvent, en droit, se prescrire par le temps, c'est à condition que les victimes ne persistent pas dans leurs réclamations. Ici **les victimes n'ont jamais accepté le nouvel état de choses** et n'ont cessé de réclamer contre les traitements qui leur étaient imposés.

En pratique, **un plébiscite serait impossible;** car les Allemands encore maîtres du pays feraient tout pour en fausser le résultat qui serait du reste vicié d'avance par les centaines de milliers d'immigrants boches qui se sont installés depuis cinquante ans dans le pays.



Le général Gallieni
Le défenseur de Paris

Enfin, comme nous l'avons dit, par le fait que les Allemands ont déchiré eux-mêmes le traité de Francfort, l'Alsace-Lorraine est redevenue française de droit comme elle l'était avant le traité de 1871, et **il n'y a pas plus lieu de lui imposer un plébiscite qu'il n'y a lieu d'en imposer un aux habitants de Lille ou de St-Quentin pour leur demander s'ils veulent ou non redevenir français.**

D. — *Que faut-il penser des autres provinces de la rive gauche du Rhin?*

R. — La situation de ces provinces est toute différente de celle de l'Alsace-Lorraine; elles n'ont été françaises que pendant moins de vingt ans, au cours d'une période profondément troublée. Elles ont été livrées à la Prusse par les traités de 1815. Leurs populations ont accepté leur sort, et malgré les sympathies qu'elles ont pu avoir autrefois pour la France, elles n'ont jamais manifesté le désir de redevenir françaises. Leur cas est donc tout différent de celui de l'Alsace-Lorraine. **Tout ce que nous pouvons demander, c'est que ces provinces soient de nouveau soustraites à la domination de la Prusse** pour qu'elles ne soient plus la pointe d'une épée toujours dirigée contre nous, et qu'elles constituent une puissance neutre comme la Belgique et la Suisse.

De la paix

D. — *Pouvons-nous faire* vivement *la paix?*

R. — Non, nous ne pouvons pas faire *vivement* la paix.

D. — *Pourquoi ne pouvons-nous pas faire vivement la paix?*

R. — Parce que **la paix ne dépend pas seulement de nous, mais de l'Allemagne.**

D. — *En quoi la paix dépend-elle de l'Allemagne?*

R. — Parce que **c'est à l'Allemagne à nous restituer d'abord tout ce qu'elle nous a pris et à réparer tout le mal qu'elle nous a fait.** Nous ne pouvons pas plus faire la paix avec elle qu'un homme brusquement attaqué au coin d'un bois ne peut faire la paix avec le bandit qui a failli l'assassiner et qui, ayant manqué son coup, détient encore dans sa poche le portefeuille de sa victime et sa montre dans son gousset.



Le général Mangin

Quoique vaincue dans la plupart des combats qu'elle nous a livrés sur notre front depuis 1914, l'Allemagne se croît ou se prétend victorieuse parce qu'elle tient encore une partie importante de notre territoire dont elle entend se faire un gage contre nous. Si nous lui proposions la paix, elle ne l'accepterait qu'à des conditions onéreuses et humiliantes pour nous, telles que la cession des bassins miniers de Briey et de Longwy et le paiement de formidables indemnités.

Ce serait la honte de la France et sa ruine morale et matérielle pour des siècles.

D. — *Est-il vrai que nous cherchions à détruire l'Allemagne et que cette recherche chimérique soit le seul obstacle à la conclusion d'une paix immédiate?*

R. — Il est faux que nous cherchions à *détruire* l'Allemagne. D'abord on ne peut pas *détruire* une nation de 65 millions d'âmes. Nous cherchons simplement à reprendre notre bien, puis à détruire le système politique et militaire qui, depuis cinquante ans, a permis l'établissement au centre de l'Europe d'une puissance formidable, menaçante pour la paix d'une façon toute spéciale.

D. — *Alors comment pourrons-nous avoir la paix?*

R. — En délivrant nos provinces envahies et en **gagnant la guerre.**

D. — *Et comment pourrons-nous gagner la guerre?*

R. — Pour **gagner la guerre,** il nous suffit de patienter et **de tenir.**

L'Allemagne est près d'être à bout. Ses pertes en hommes sont effrayantes; sa mortalité à l'intérieur est considérable; ses finances, son commerce extérieur sont ruinés. Elle avait mis son espoir dans la guerre sous-marine et avait annoncé que dans trois mois les puissances alliées affamées demanderaient la paix. Il y a plus d'un an que cette guerre a pris le développement sur lequel les Allemands basaient tous leurs calculs et elle a tourné contre leurs espérances. **Jamais les navires ne sont entrés si nombreux dans nos ports, et les flottes américaines y débarquent sans cesse les milliers d'hommes qui nous permettront de frapper le coup final.**

D. — *Sur quoi donc compte l'Allemagne pour prolonger ainsi la guerre?*

R. — **Elle compte surtout sur la campagne pacifiste qu'elle a essayé de soudoyer chez nous et chez nos alliés** et qui, malheureusement, a produit les résultats que l'on sait chez les Russes et même chez les Italiens. Elle compte sur tous ses agents boches ou bochisants qui, déguisés en neutres ou à la solde de l'Allemagne, ne cessent de travailler sournoisement à démoraliser notre peuple pour le pousser à exiger la paix.

C'est là sa dernière chance de salut.

Serait criminel et traître à la patrie tout Français qui y prêterait la main.



Un héros français
Le capitaine-aviateur Guynemer
mort au champ d'honneur

IMP. H. DIÉVAL, PLACE DES VICTOIRES, PARIS